



Bourges, septembre 2015

- *Aux Conseils Municipaux du Cher*

Collectif 18 Anti Tafta

Madame la Maire,
Monsieur le Maire,

En avril 2015, notre Collectif vous a adressé un courriel vous alertant sur le projet de « grand marché transatlantique » - TAFTA.

Depuis quelques mois, en effet, le rythme des négociations s'intensifie. Plusieurs associations, organismes et médias dénoncent les effets négatifs potentiels du projet TAFTA, notamment :

- la suppression de certaines normes sanitaires,
- l'utilisation de ressources naturelles,
- la suppression des AOC (considérées comme des entraves à la concurrence),
- l'impossibilité pour les municipalités de favoriser l'approvisionnement de leurs services de restauration collective par des producteurs locaux...

A titre d'exemple, dans le cadre du traité entre l'Union Européenne et le Canada, seuls 42 des 647 signes de qualité ont été protégés !

L'action politique des élus sera limitée de fait. Depuis, des collectivités publiques et des citoyens sont préoccupés de son contenu et des risques de perte du Droit des Etats et donc des citoyens.

Nous vous informons que de plus en plus de maires s'inquiètent publiquement de ces négociations secrètes, soutenues par les multinationales, et demandent un débat citoyen et une discussion à l'Assemblée. Par exemple, dans notre département, ce sujet a été abordé en Conseil municipal à Bengy-Sur-Craon, à Lunery, à Saint Christophe, d'autres communes ont prévus l'inscrire à leur ordre du jour.

Dans le projet Tafta de libre-échange, il est aussi prévu la mise en place de tribunaux arbitraux privés pour juger de certains litiges entre entreprises et Etat. Ne serait-ce pas là une capitulation des pouvoirs publics ? En Australie, au Canada, des exemples montrent le danger d'un tel pouvoir qui limite l'action politique des élus et remet en cause le pouvoir législatif des Etats.

Nous sommes à votre disposition pour discuter avec vos conseillers municipaux de ce traité et de ses implications. Il est nécessaire d'alerter les élus, les citoyens, par des réunions publiques et ce, avant que nous soyons devant le fait accompli, et dans l'impossibilité de défendre nos droits.

Dans l'attente d'une rencontre, soyez assuré, Madame, Monsieur, de notre considération respectueuse.

Le Collectif 18 Anti Tafta

Nous vous indiquons différents liens qui donnent des informations complémentaires et vous permettront de juger par vous-même :

<http://www.mairie-bengy.fr/generic00010012.asp?page=858> - <https://www.collectifstopafta.org/collectivites/>
<http://www.humanite.fr/couac-de-la-commission-sur-les-tribunaux-arbitraux-553173>
<http://www.lagazettedescommunes.com/358733/le-tissu-economique-local-est-il-menace-par-le-tafta/>
<http://blog.laruchequiditoui.fr/le-tafta-un-traite-qui-maltraite-lagriculture-paysanne/>
<http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/WALLACH/49803>

Contact : stop.tafta18@gmail.com - LDH 18 - 5 rue Samson 18000 Bourges

* **Organisations constituant le Collectif 18 Anti Tafta** : Cercle Condorcet - LDH - MRJC - Mouvement de la Paix - ATTAC - Pour une Constituante - CGT - FSU - Sud Solidaire - NPA - PG - PCF - PCOF - Nature 18 - Artisans du Monde - CCFD-Terre Solidaire - Collectif de Citoyens du Boischaud - EELV - MRC - Nouvelle Donne - Confédération Paysanne